

Membre du « Comité Opérationnel chargé de l'expérimentation  
sur l'abaissement de l'exposition aux champs électromagnétiques »  
dans le cadre du Grenelle des Ondes.

Paris, le 10 Septembre 2011

A toutes et à tous, Salut !

Une information à résonance.

### **Une commune passe au 0,6 V/M**

Le Conseil Municipal de VARADES – Loire Atlantique – a voté à l'unanimité le 06 Septembre 2011 la fixation de la Valeur Limite d'Exposition (V.L.E.) à 0,6 V/m sur le territoire de la Commune.

Le Maire, Dominique TREMBLAY, et le Conseil Municipal, conscients de la nécessité de protection de la Santé Publique, ont décidé de se conformer aux prescriptions exprimées par la Résolution du Conseil de l'Europe publiée en Mai 2011.

Cette décision comporte la mise en œuvre de moyens autonomes de mesures pour les contrôles.

Un dispositif de relevés contradictoires, sur le modèle de la formule appliquée par le COMOP, Comité Opérationnel dans le cadre de l'Etat, peut aussi être envisagé.

L'Association Nationale Robin des Toits, en coordination avec la Commune, prêtera assistance pour l'organisation des dispositions concrètes à prendre pour l'application de la décision.

### **Une autre commune décide d'un moratoire à l'installation de nouvelles antennes relais de téléphonie mobile sur son territoire.**

Madame Dominique VOYNET, Maire de la Ville de MONTREUIL, par courrier du 02 Août 2011, informe les opérateurs de la décision de la Ville, au nom du Principe de Précaution, d'opposer « un refus systématique à toute demande d'autorisation d'installation d'une nouvelle antenne relais de téléphonie mobile... et de surseoir immédiatement à toute installation ou modification sur le parc déjà existant ».

Une conclusion est claire.

### **Ce qu'une Commune a fait, toutes le peuvent.**

Robin des Toits incite tous ses membres et correspondants à transmettre le texte voté et le courrier du Maire de Montreuil à leurs élus pour les encourager à suivre ces exemples de responsabilité et de courage politique, et avoir ainsi l'occasion de confirmer qu'à leurs yeux la protection de la Santé de leurs concitoyens est partie intégrante de leur fonction.

Nous engageons toutes et tous à exprimer leur soutien et leurs félicitations à la Commune de VARADES, à ses élus et à son Maire.

Toutes et tous, donnons le plus large écho à l'événement.

Mairie de VARADES

182 rue du Maréchal Foch - 44370 VARADES – France

[mairie@varades.fr](mailto:mairie@varades.fr)

P.J. :

- Extrait du Compte Rendu du Conseil Municipal du 06/09/2011 – page 10
- Résolution du Conseil de l'Europe, Mai 2011
- Programme de Robin des Toits – Été 2011
- Courrier du 02/08/2011 de Dominique VOYNET à BOUYGUES TELECOM